

2834

**DIRECTION DE LA PLANIFICATION**

**TRAVAUX PREPARATOIRES DU IX° PLAN**

**Phase Stratégique**

**AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE**

**NOTE TECHNIQUE N° 08**

**Février 1996**

## Amélioration des conditions de vie au Sénégal

La définition et la mise en oeuvre de politiques destinées à améliorer les conditions de vie des populations sénégalaises est un processus itératif auquel il importe que participent les services gouvernementaux, les organisations communautaires de base, la société civile et les partenaires au développement. Si nous voulons réussir à améliorer durablement les conditions de vie des ménages et réduire la pauvreté à long terme, le Sénégal devra mettre en oeuvre des stratégies qui respectent les contraintes et exploitent les possibilités liées au potentiel et à la diversité de notre pays, qui tirent un enseignement tant des succès que des échecs du passé.

Cela exige des politiques et des réformes institutionnelles vigoureuses qui mobiliseront toute la société. Dans ce cadre, le Gouvernement devra :

**faire preuve de volonté politique** en s'efforçant d'obtenir un consensus autour des priorités nationales et mobiliser les énergies des secteurs public, privé, des partenaires et des populations concernées ;

**améliorer la performance des institutions** par un renforcement de la capacité de gestion de l'économie, une bonne politique de valorisation des ressources humaines en veillant à la qualité, à la prévisibilité et à la transparence des services de l'administration ;

**privilégier le processus participatif** en associant ceux qui sont les plus susceptibles d'apporter une contribution et de participer à la mise en oeuvre des options retenues, à savoir, les ONG, les collectivités locales, les agriculteurs, les organisations de populations, les bailleurs de fonds et la société civile . Cette dynamique doit prendre en compte les préoccupations et priorités des bénéficiaires pour une meilleure appropriation des actions de développement dans le cadre d'une responsabilisation plus accrue des communautés de base dans le processus de prise de décision, d'un appui conséquent aux initiatives locales et d'une plus grande participation des populations à l'analyse et à la résolution des problèmes qui les touchent directement.

### **réduire les disparités :**

*entre les régions* par une adaptation de l'aménagement du territoire aux spécificités des régions, la mise en place d'infrastructures de base dans les zones défavorisées, une réallocation des ressources budgétaires en faveur des zones défavorisées, une meilleure répartition des opportunités économiques ;

*entre les sexes* par une valorisation du travail des femmes, un renforcement <sup>de</sup> leur rôle et de leurs compétences en matière de gestion et un élargissement des opportunités d'accès de celles-ci aux ressources productives de l'économie ;

*entre villes et campagnes* en orientant les investissements publics dans le financement des infrastructures de base dans les zones rurales.

**accélérer la croissance économique** en s'appuyant sur des technologies faisant appel à une main d'oeuvre bon marché, abondante et qualifiée.

**maitriser la croissance démographique** pour réduire la pression de celle-ci sur les services économiques et sociaux que sont l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau potable et la création d'emplois

**accroître et accélérer l'investissement dans la valorisation des ressources humaines** surtout en milieu rural en privilégiant les activités à haute intensité de main d'oeuvre.

**adapter les compétences professionnelles** à la structure d'absorption du marché du travail ;

**réduire les tensions au niveau du marché du travail et améliorer les perspectives d'emplois** surtout pour les jeunes par une amélioration des revenus réels et un accroissement sensible des gains au niveau du secteur informel ;

**élargir l'accès des populations féminines à l'éducation de base** en mettant l'accent sur la scolarisation des filles ;

**diversifier les revenus dans les zones rurales agricoles** pour pallier la vulnérabilité de celles-ci à la pluviométrie par une identification de sources de revenus non agricoles ;

**intégrer dans les questions relatives à l'environnement et à la pauvreté** par un accroissement des investissements en ressources naturelles et humaines ;

**améliorer les mécanismes de ciblage** des programmes publics ;

**mettre en place des mécanismes appropriés pour augmenter l'épargne et le crédit** pour le financement des activités des petites et moyennes entreprises (pme) du secteur informel en milieu urbain et rural dans les meilleures conditions de coût et d'efficacité ;

**renforcer l'efficacité des actions et accroître les chances de durabilité des réalisations** en renforçant les capacités des bénéficiaires, en suscitant chez eux un sentiment de propriété par une participation active à la conception et à l'exécution des actions et au partage des coûts de celles-ci ;

**privilégier les actions micro-économiques** qui touchent directement les populations à la base et permettent de mieux comprendre comment différents facteurs (et secteurs) interagissent et agissent sur des groupes donnés ;

**renforcer les mécanismes de surveillance de l'évolution des conditions de vie des populations** pour avoir une claire compréhension de la situation de celles-ci, évaluer l'efficacité des dispositions prises et en affiner la conception, décider des mesures à prendre pour améliorer les conditions de vie des populations sénégalaises, orienter les ressources disponibles vers les emplois où elles seront les plus efficaces, faciliter le ciblage précis des mesures de réduction de la pauvreté, réduire les subventions inefficaces ou réviser les décisions bien intentionnées qui ont en pratique des effets pervers, améliorer l'exercice du pouvoir par le renforcement de la responsabilité ;

### **Les domaines d'interventions prioritaires**

L'expérience a montré que pour améliorer durablement les conditions de vie des populations et atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté, des mesures à long terme qui ajoutent leurs effets à ceux des politiques de croissance valent mieux que des interventions supplétives (assistance sociale aux groupes vulnérables). En outre, la croissance économique ne suffit pas à elle seule, même lorsque les politiques de croissance qui sont poursuivies sont censées bénéficier directement aux catégories socio-économiques les plus désavantagées. La réduction de la pauvreté combine simultanément des politiques de croissance efficaces avec l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base aux pauvres.

Les interventions de court terme sont nécessaires pour les plus pauvres. Le ciblage est nécessaire parce que les plus pauvres seront souvent incapables de tirer avantage de mesures de portée générale qui risquent de n'être pas suffisantes et parce qu'il peut falloir exclure les non pauvres pour limiter les coûts ou pour s'assurer que les pauvres ne seront pas évincés par les autres.

L'efficacité des interventions rapides et ciblées sur certains groupes pauvres dépend en partie de l'existence des structures capables d'atteindre ces groupes (ONG). Le problème du suivi de la pauvreté et la capacité de réaliser des interventions ciblées semblent étroitement liés.

## **Mesures pour les secteurs productifs**

### ***Croissance agricole durable***

Pour améliorer durablement les conditions de vie au Sénégal, il faut élever la productivité du secteur agricole qui emploie la majorité de la population. Les mesures qui accélèrent la croissance du secteur agricole devraient bénéficier aux pauvres puisque la majorité de ceux-ci est constituée de paysans.

Trois types de mesures doivent être prises en priorité :

- 1) Tenir compte de la dégradation de l'environnement ;
- 2) Augmenter les revenus du travail pour les paysans les plus démunis ;
- 3) Augmenter les possibilités d'emploi dans les zones rurales afin de diminuer le nombre des pauvres poussés à la migration et de valoriser leur actif principal qu'est la force de travail.

### ***Exploiter le potentiel du secteur informel***

La majorité des opérateurs économiques tirent leurs revenus des activités informelles. Toutefois, la plupart des postes de travail sont mal rémunérés; ce qui fait que les gains tirés de ce secteur sont faibles et sensibles. C'est aussi un secteur qui enregistre un taux de participation des femmes et des jeunes de plus en plus élevé.

Les activités principales sont localisées dans les domaines suivants : restauration, commerce, artisanat et transport qui occupent le plus de aux pauvres en milieu urbain surtout.

La participation des femmes au secteur informel est de plus en plus importante et les jeunes, qui combinent de plus en plus école et emploi, se voient eux aussi confrontés à un avenir extrêmement précaire, qui se caractérise par des perspectives d'emploi réduites et des attentes professionnelles qui n'ont presque aucune relation avec la structure probable de l'absorption du marché du travail dans un avenir prévisible.

## **Mesures spécifiques de création d'emplois**

La création d'emplois est la mesure la plus appropriée pour réduire la pauvreté. Elle devrait se faire selon deux modalités : création d'emplois à l'aide des travaux publics à haute intensité de main d'oeuvre, pour répondre aux problèmes de chômage dans les meilleurs délais, et